

Par Emmanuel Wallon, tableaux parus dans "Politiques et pratiques de la culture" (La Documentation française, Paris, 2010), p. 128-135.

## Le spectacle vivant en chiffres (2010)

### Théâtres publics

- **5 théâtres nationaux** (dont 4 à Paris) : Comédie-Française, Odéon-Théâtre de l'Europe, Théâtre national de Chaillot (voué principalement à la danse en 2008), Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Strasbourg.

Part de l'État dans les subventions en 2009 : 100 % – 742 806 spectateurs en 2008/09.

- **39 centres dramatiques nationaux ou régionaux** (CDN ou CDR) (1 à Paris et 6 en Île-de-France) : 32 CDN (dont 6 ayant le titre de « Théâtre national » mais non le statut à Bordeaux, Marseille, Nice, Rennes, Toulouse, Villeurbanne) et 6 centres dramatiques régionaux (Colmar, Poitiers, Rouen, Saint-Denis de la Réunion, Tours, Vire); 4 d'entre eux étant chargés d'une mission spécifique pour le jeune public (Le Grand Bleu à Lille, le Théâtre Jeune Public à Strasbourg, le Théâtre des Jeunes Années à Lyon, le Théâtre du Préau à Vire).

Part moyenne de l'État dans les subventions en 2008 : 56 % – 1 184 944 spectateurs en 2007/08.

- **70 scènes nationales** (aucune à Paris, 9 en Île-de-France), label recouvrant depuis 1991 les maisons de la culture (MC), les centres d'action culturelle (CAC), les centres de développement culturel (CDC) et autres établissements d'action culturelle reconnus par le ministère de la Culture.

Part moyenne de l'État dans les subventions en 2008 : 24,2 % – 1 901 109 spectateurs en 2007/08.

- **107 scènes conventionnées** en 2009 (10 en Île-de-France et 2 à Paris), dont 46 à dominante théâtrale et 28 à dominante chorégraphique, 15 pour le jeune public.

Part moyenne de l'État dans les subventions en 2006 : 13 %.

- Plus de **600 lieux de programmation**, dont une majorité de **théâtres** et **centres culturels municipaux** (163 en Île-de-France et 36 à Paris), parmi lesquels certains ayant une activité régulière de production (notamment parmi les 149 adhérents du Syndicat national des scènes publiques (SNSP, ex-SNDTV, comprenant aussi des scènes nationales et conventionnées, des SMAC et quelques festivals).

- **Festivals** subventionnés par l'État et les collectivités territoriales, dont le Festival d'Avignon (42 spectacles, dont les trois quarts de créations, en 275 représentations dans 21 lieux; environ 125 000 entrées, soit 94 % sur une jauge totale de 133 000 places dans le « In » en 2009) et le Festival d'Automne à Paris (110 203 spectateurs pour le spectacle vivant en 2006).

- 980 **spectacles ou événements** présentés par 825 compagnies dans 105 lieux, 35 240 cartes « Off » vendues, soit environ 750 000 entrées pour 250 000 spectateurs (dont 5 000 programmeurs et journalistes) dans le Festival « Off » d'Avignon en 2009.

### Théâtres privés

- 156 établissements de spectacle du secteur privé à Paris (source : *Pariscope*), dont **46 théâtres affiliés** à l'**Association pour le soutien au théâtre privé** (ASTP), réunissant 3,4 millions de spectateurs payants, acquittant 6 M € de taxe parafiscale (à 3,5 %) et dotée d'un budget total (subventions comprises) d'environ 15 M € en 2008.

- Théâtre Tête d'or à Lyon.

- Salles privées dans d'autres villes, parmi lesquels ceux d'Avignon ayant une activité saisonnière liée au festival Off.

### Autres lieux de spectacles

- 2 établissements pluridisciplinaires sous tutelle du ministère de la Culture : l'Établissement public du **Parc et de la Grande Halle de la Villette** (EPPGHV, à Paris) et le **Centre Georges Pompidou** (CNAC), programmant des spectacles.
- 18 **centres culturels de rencontre** conventionnés par l'État, établis dans des monuments historiques, dont la moitié environ à dominante théâtrale, chorégraphique ou musicale, parmi lesquels le **Centre national des écritures du spectacle** (CNES) à la Chartreuse de Villeneuve-Lès-Avignon et l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) à l'Abbaye d'Ardenne (Calvados).
- Plusieurs dizaines de « **fabriques artistiques** », « friches culturelles », « lieux intermédiaires » et centres de résidence pour compagnies, dont 19 fédérés dans le réseau Actes-If (en Île-de-France), 6 dans le réseau européen TransEuropHalle, et la plupart en réseau avec la plate-forme de ressources ARTfactories et Autre (s) parts.
- **93 lieux de compagnies** (dont 15 en Île-de-France et 12 à Paris) en 2005.
- Plusieurs centaines de salles liées aux comités d'entreprise, aux organismes de tourisme social ou aux **fédérations d'éducation populaire**, dont la Ligue de l'enseignement (FOL), la Fédération Léo Lagrange, les Centres d'entraînement aux méthodes de l'éducation active (CEMEA), les Amis du théâtre populaire (ATP), Peuple et Culture, Travail et Culture, les Francs et franchises camarades (Francas), les Maisons des jeunes et de la culture (MJC), les Foyers ruraux (FR), les Foyers musicaux ruraux (FMR), etc.
- Plusieurs milliers de salles des fêtes et **salles polyvalentes** municipales.
- 2 404 organisateurs de spectacles de variétés et de musiques actuelles (v. « musique »).
- 151 Instituts et centres culturels français et 283 Alliances françaises subventionnés par le ministère des Affaires étrangères (DGMDP) dans 150 pays, accueillant des spectacles soutenus par l'agence CulturesFrance.

### Aides aux compagnies et aux auteurs dramatiques

- 1 000 **compagnies dramatiques** professionnelles environ (répertoriées par le CNT), dont **589 subventionnées** par l'État en 2008 (dont 147 en Île-de-France, avec 12 ans d'ancienneté en moyenne), compagnies de marionnettes comprises, dont 293 conventionnées et 296 aidées à la production. – Selon le rapport Latarjet (2004) : 273 compagnies dramatiques conventionnées auraient donné « 29 900 représentations pour 2,26 millions de spectateurs ».
- **8 commandes théâtrales** de l'État en 2009.
- **45 aides à la création de textes dramatiques** en 2009.
- Plus de **300 auteurs** adhérents à l'association **Écrivains associés du théâtre** en 2010.
- **Office national de diffusion artistique** (ONDA) aidant financièrement la diffusion des spectacles en tournée à travers des rencontres interrégionales de diffusion artistique (RIDA) dans sept zones géographiques.
- **Offices régionaux ou départementaux** encourageant la production et la diffusion.
- Centre national du théâtre (voir Ressources).

### Enseignements d'art dramatique

- **Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD, Paris)** \* sous tutelle du ministère de la Culture : 90 élèves en 2008/09.
- **École supérieure d'art dramatique du Théâtre national de Strasbourg (ESAD-TNS)** \* sous tutelle du ministère de la Culture : 49 élèves en 2008/09.
- **École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT, Lyon)** \* sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale : 145 élèves en 2008/09.
- **École régionale d'acteurs de Cannes (ERAC)** \* : 38 élèves en 2008/09.
- **École supérieure d'art dramatique de la Ville de Paris (ESAD, Pôle supérieur Paris/Boulogne-Billancourt)** \*.
- **5 écoles supérieures de théâtre auprès de CDN (Bordeaux\*, Lille\*, Limoges\*, Rennes\*, Saint-Étienne\*)** : 75 élèves environ en 2008/09.
- **École supérieure d'art dramatique de Montpellier\*** (classe professionnelle du CRR) : 15 élèves environ en 2008/09.
- **Jeune Théâtre national (JTN)**, subventionné par l'État, participant au financement du salaire des jeunes artistes issus du CNSAD et de l'ESAD-TNS engagés dans des créations.

NB : Les 11 établissements marqués d'un astérisque, habilités à délivrer le diplôme national supérieur de comédien (ne), ont signé une plate-forme commune.

**École nationale supérieure des arts de la marionnette (ENSAM-IIM, Charleville-Mézières)** : 15 élèves en 2008/09.

- **40 CRR et 101 conservatoires à rayonnement départemental (CRD)**, dont 65 dispensaient des cours d'art dramatique à 2.731 élèves (67 % de filles), 111 des cours de danse à 17.865 élèves (92 % de filles), 137 des cours de musique à 135.848 élèves (56 % de filles) en 2007/08.
- **284 conservatoires à rayonnement communal ou intercommunal (CRCI)** en 2009, dont une proportion non précisée dispensent des enseignements d'art dramatique et/ou chorégraphique.
- **École internationale de théâtre Jacques Lecoq (privée)** à Paris, **École internationale de mimodrame de Paris Marcel Marceau** (fermée en 2006 par la Ville de Paris).
- Nombreuses écoles privées d'art dramatique, dont les cours Simon et Florent à Paris.

### Arts de la rue

- **Lieux publics**, Centre national de création des arts de la rue (Marseille).
- **9 centres nationaux des arts de la rue (CNAR)**, « lieux de fabrique » labellisés et subventionnés par l'État.
- **Formation appliquée itinérante** pour les Arts de la rue (FAI AR, Marseille).
- **915 compagnies « de rue »** répertoriées en 2008 par HorsLesMurs (parmi lesquelles 43 % annonçant un budget annuel inférieur à 50.000 €), dont **35 compagnies conventionnées**, 61 aidées au projet, 6 à l'écriture par l'État en 2006.
- **300 festivals** environ à dominante ou à composante arts de la rue répertoriés en 2008 par HorsLesMurs, dont ceux d'**Aurillac, Chalon-sur-Saône, Châlons-en-Champagne, Sotteville-lès-Rouen, Cognac**.
- HorsLesMurs, centre de ressources pour les arts de la rue et de la piste (voir Ressources).

## Cirque

- **10 pôles régionaux des arts du cirque** (PRAC) et 9 autres lieux de production et de diffusion aidés par l'État en 2006, dont plusieurs adhérant au réseau Territoires de Cirque.
- 8 anciens cirques « en dur » (bâtiments fixes) à Paris (Cirque d'Hiver Bouglione) Amiens, Elbeuf, Châlons-en-Champagne (abritant le CNAC), Reims... et un nouveau à Auch.
- **415 compagnies de cirque** répertoriées en 2008 par HorsLesMurs (parmi lesquelles 40 se réclamant du cirque traditionnel et 375 du « nouveau cirque »), dont **36 conventionnées** en 2006 (parmi lesquelles 2 du cirque traditionnel, le Cirque à l'ancienne Alexis Gruss et le Cirque Tsigane Romanès), 22 aidées à la création, 20 aidées à la production, 13 à la résidence, 10 à l'itinérance.
- **Jeunes Talents Cirque** (concours individuel doté par l'État et les collectivités).
- **3 écoles supérieures de cirque** : Centre National des Arts du Cirque (CNAC) de Châlons-en-Champagne (52 élèves en 2008/09), École nationale de Rosny-sous-Bois (36 élèves), Académie Fratellini à Saint-Denis (20 élèves).
- **5 écoles préparatoires** ou « professionnalisantes » (Chambéry, Nice, Montpellier, Lomme, Chatellerauld).
- 700 à 800 lieux de formation aux techniques du cirque dont 150 écoles agréés par la **Fédération française des écoles de cirque** (FFEC).
- Environ 60 festivals à dominante cirque sur 211 manifestations programmant du cirque répertoriés en 2008 par HorsLesMurs, dont le Festival mondial du cirque de demain, Circa à Auch, Pisteurs d'étoiles à Obernai, La Route du cirque à Nexon, plus une centaine de festivals mêlant cirque et arts de la rue.
- HorsLesMurs, centre de ressources pour les arts de la rue et de la piste (voir Ressources).

## Danse

- **Centre national de la danse**, établissement public voué à la production, à la formation, à la recherche (et aussi : Information, documentation, conseil).
  - 3 grands centres de création, production et diffusion : **Théâtre national de Chaillot** (Paris, subventionné à 100 % par l'État), **Théâtre de la Ville** (subventionné à 100 % par la Ville de Paris), **Maison de la danse** à Lyon (majoritairement subventionnée par la Ville).
- **Théâtre national de la danse et de l'image** (TNDI, Châteauevallon), subventionné par l'État et les collectivités territoriales.
- **19 centres chorégraphiques nationaux (CCN)** (dont 1 en Île-de-France) : part moyenne de l'État dans les subventions en 2008 : 45 % ; 562 307 spectateurs en 2007/08 (estimation).
- **8 centres de développement chorégraphique** (CDC), souvent auprès d'un festival : Avignon, Artigues-près-Bordeaux, Dijon-Bourgogne, Grenoble, Lille-Roubaix, Toulouse, Uzès, Val-de-Marne.
- **500 compagnies chorégraphiques** professionnelles environ, dont **230 subventionnées** par l'État en 2008 (dont 61 en Île-de-France, avec 11 ans d'ancienneté en moyenne), parmi lesquelles 36 conventionnées, 70 aidées au fonctionnement (« à la compagnie »), 124 aidées au projet.
- **Festivals**, dont la Biennale de Lyon, le Festival Montpellier-Danse, la Biennale du Val-de-Marne, les Hivernales d'Avignon, subventionnés à divers degrés par l'État et les collectivités.
- **2 conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse** (CNSMD) à Paris (1 377 élèves en 2008/09, dont un nombre de danseurs non mentionné) et Lyon (576 élèves – *idem*).
- **Centre national de danse contemporaine** (CNDC, Angers) : 26 élèves en 2008/09.
- **École de danse de l'Opéra de Paris** (Nanterre) : 151 élèves (dont 40 stagiaires) en 2008/09.
- **École nationale supérieure de danse de Marseille** : 100 élèves en 2008/09.
- **École nationale supérieure de danse de Cannes-Rosella Hightower** : 75 élèves en 2008/09.
- 11 centres de formation des enseignants de la musique et de la danse (CEFEDM) : 730 élèves en 2008/09, dont un nombre de danseurs non mentionné.
- 9 centres de formation des musiciens intervenants (CFMI) : 339 élèves en 2008/09, pour la plupart musiciens.

### Art lyrique

- **Opéra national de Paris** (Palais Garnier et Opéra Bastille). Part de l'État dans les subventions publiques en 2010 : 100 %, soit 113 M € – 783 843 spectateurs en 2008/09.
- **Opéra-Comique** (à Paris). Part de l'État dans les subventions publiques en 2009 : 100 %, soit 10,5 M €.
- **28 théâtres lyriques municipaux ou territoriaux** sur les 28 adhérents à la Réunion des opéras de France (ROF, voir Ressources), dont 13 « opéras de région » subventionnés par l'État en 2007, parmi lesquels 5 à caractère « national » (Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nancy, Strasbourg).  
Part moyenne de l'État dans les subventions en 2008 : 12 %, soit 36 M € pour 24 établissements – 2,26 millions de spectateurs (dont 30 % d'abonnés) pour 2 732 levers de rideau dans 24 établissements en 2008 (par exemple : Théâtre du Châtelet, subventionné à 100 % par la Ville de Paris pour 17,38 M € – 300.000 spectateurs environ en 2008).
- Festivals subventionnés par l'État et les collectivités, dont le **Festival d'Aix-en-Provence** et les **Chorégies d'Orange** (adhérent à la ROF).
- **Théâtre des Champs-Élysées**, propriété de la Caisse des Dépôts et Consignations, financé par le mécénat.

### MUSIQUE

- **24 orchestres permanents** subventionnés par l'État en 2007 (sur 26 membres ou associés de l'Association française des orchestres), dont l'Orchestre de Paris subventionné par l'État à hauteur de 43,5 % et l'Ensemble intercontemporain à hauteur de 61,2 %. Part moyenne de l'État dans les subventions en 2008 : 22 % – 2.422 concerts en 2007/08.
- 2 orchestres permanents, un chœur et une maîtrise rattachés à Radio France : **Orchestre philharmonique** de Radio France et **Orchestre national de France** (ONF), à Paris.
- **Cité de la musique** (à Paris) : 109 223 spectateurs à la Cité et 149 796 à la salle Pleyel en 2008.
- **Institut de recherche et de coordination acoustique/musique** (IRCAM, Paris).
- **7 centres nationaux de création musicale (CNCM)** (dont 1 en Île-de-France). Part moyenne de l'État dans les subventions en 2006 : 63 %.
- **50 commandes musicales** de l'État en 2009.
- **Philharmonie de Paris** (en préfiguration) : équipement (276 M € hors intérêts d'emprunt) financé à hauteur de 46 % par l'État et la Ville, et de 8 % par la région.
- **140 scènes de musiques actuelles (SMAC)** en 2006. Part moyenne de l'État dans les subventions en 2006 : 21 %.
- **17 grandes salles de concert et de spectacle** du type « **Zénith** ».
- Des salles privées de concert classique, des music-halls, des cabarets, des clubs de jazz.
- 130 salles de spectacles dans les 200 casinos de France en 2008 (source : *Atout France 2009*) réalisant 43 M € de chiffre d'affaires en 2008.
- Des églises accueillant des concerts de musique classique et des récitals de chant.
- Festivals subventionnés par l'État et les collectivités.
- 2 404 organisateurs de spectacles de variétés et de musiques actuelles réunissant 16 millions de spectateurs payant acquittant 17,6 M € de taxe parafiscale (à 3,5 %) facturés par le **Centre national de la chanson, des variétés et du jazz** (CNV) en 2008.
- **35 associations départementales de développement musical et chorégraphique** (ADDM, ADIAM, ADDIM, ADDA, ADDAMC, AVDAM) adhérentes à la Fédération nationale « Arts vivants et départements ».
- **18 structures régionales** adhérentes à la Plate-forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel (agences régionales du spectacle vivant, associations régionales Musique et Danse, missions Voix, observatoires régionaux de la culture).
- Très nombreux **festivals** subventionnés à des degrés divers par l'État et les collectivités.
- Associations et fédérations de musique traditionnelles, associations d'initiation musicales, dont les Jeunesses musicales de France (JMF).
- Un réseau de centres locaux de ressources animé par Informations et ressources pour les musiques actuelles (IRMA, voir Ressources).

## Fréquentation et pratiques

- **58 % de personnes** âgées de 15 ans et plus ayant assisté au moins une fois au cours de leur vie à une pièce de **théâtre** jouée par des professionnels en 2008 et **19 % au cours des douze derniers mois** (contre 15 % en 1997); à un spectacle de **cirque** : 78 % et 14 %; un spectacle de **rue** : 62 % et 34 %; un spectacle d'**amateurs** : 46 % et 21 %; de la **danse folklorique** : 42 % et 10 %; de la **danse** : 32 % et 8 %; un **opéra** ou une opérette : 23 % et 4 %; du music-hall ou des **variétés** : 39 % et 11 %; un concert de **rock** : 29 % et 10 %; de **jazz** : 19 % et 6 %; de musique **classique** : 24 % et 7 %, d'un autre genre : 34 % et 13 %).
- **Personnes** âgées de 15 ans et plus ayant **pratiqué en amateur** en 2008 : le **théâtre** : 2 % (2 % en 1997); la **danse** : 8 % (7 % en 1997); un **instrument** de musique : 12 % (13 % en 1997); le **chant** ou la musique en groupe : 8 % (10 % en 1997).
- 1 400 troupes adhérentes de la Fédération nationale des compagnies de théâtre amateur et d'animation (FNCTA) soit près de 19 000 licenciés en 2007.
- 132 festivals et **rencontres de théâtre d'amateur** en 2007 (62 répertoriés par la FNCTA en 2010).

## Financement public

- Dépenses du **ministère de la Culture et de la Communication** (MCC) inscrites dans la loi de finances initiale de 2010, en crédits de paiement (CP)
  - Programme **Création** : soutien à la création, à la production et à la diffusion du spectacle vivant (musique et danse comprises) : 667,3 M € (dont 276 M € de crédits déconcentrés en DRAC, soit 41,3 %, sur un total de 2 920 M € pour l'ensemble du MCC (soit 22,8 %).

– Programme **Transmission des savoirs et démocratisation culturelle** : soutien aux établissements d'enseignement supérieur et à l'insertion professionnelle (332 M € toutes disciplines confondues, y compris patrimoniales); soutien aux établissements d'enseignement spécialisés (29,5 M € toutes disciplines confondues, y compris patrimoniales); soutien à l'éducation artistique et culturelle (34,2 M € toutes disciplines confondues, y compris patrimoniales).

*N.B. : ces crédits sont répartis entre la Direction générale de la création artistique (DGCA, administration centrale) et les DRAC (administration déconcentrée ou « services extérieurs »).*

- Dépenses des **communes de plus de 10 000 habitants** (formation comprise) estimées en 2006 (derniers chiffres disponibles).
  - Théâtres : 387 M €.
  - Expression musicale, lyrique et chorégraphique : 879 M € en 2006.
- Dépenses des **établissements publics de coopération intercommunale** (EPCI) à fiscalité propre (formation comprise) estimées en 2006.
  - Théâtres : 65 M €.
  - Expression musicale, lyrique et chorégraphique : 227 M €.
- Dépenses des **départements** en 2006.
  - Activités artistiques et action culturelle : 469 M €.
- Dépenses des **régions** en 2006.
  - Activités culturelles et artistiques : 417 M €.
  - Enseignement artistique : 13 M €.
- **Part des différentes collectivités** dans le financement du spectacle vivant en % en 2006

(Source : *Cartographie du spectacle vivant en 2006*, DMDTS, 2008) :

Type de structure	MCC	Communes & EPCI	Départements	Régions
Structures de production	32,3	48,8	4,5	14,4
Structures de diffusion	25	48,6	14,2	12,1
Équipes artistiques	51,5	15,4	12,4	20,7
Établissements d'enseignement	9,8	81,1	6	3,1
Autres réseaux	27,4	3	52,1	17,5
<b>Total 25,2</b>	<b>54</b>	<b>9,7</b>	<b>11,1</b>	

### Droit des auteurs et des interprètes

Principales sociétés civiles de perception et de répartition de droits (SRPD) des auteurs et des interprètes :

- **Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)** – [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)  
45 000 auteurs et ayants droit du spectacle vivant, de l'audiovisuel et de l'écrit en 2008 :  
58 M € de droits collectés dans le spectacle vivant en 2008 (dont 20 M € à Paris, 30,8 M € en province, 7,1 M € à l'étranger) et 8,9 M € affectés aux dépenses d'action culturelle et sociale (tous secteurs confondus).
- **Société des gens de lettres (SGDL)** et Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (SOFIA, créée par la SGDL en 1999, rejointe par le Syndicat national de l'édition en 2000) :  
5.000 auteurs sociétaires en 2008.
- **Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM)**  
128 000 sociétaires en 2008 :  
1 337,4 M € de droits disponibles (dont 758,6 M € perçus et 578,8 M € reportés des exercices précédents) en 2008, dont 558 M € affectés aux ayants droit (ou à des sociétés intermédiaires) et 53 M € affectés aux dépenses d'action culturelle et sociale (tous secteurs confondus).
- **Société civile pour l'Administration des droits des artistes et musiciens interprètes (ADAMI)**  
24 000 associés (comédiens, chanteurs, musiciens, chefs d'orchestre et danseurs), inscrits au générique des œuvres) :  
53 M € de droits collectés (tous secteurs confondus) en 2008, dont 35 M€ de droits répartis (hors accord transactionnel ADAMI/SPEDIDAM) et 11,8 M € affectés aux aides de l'action artistique.
- **Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes de la musique et de la danse (SPEDIDAM)**, non inscrits au générique :  
119,4 M € de droits disponibles (dont 33 M € perçus et 86,4 M € reportés des exercices précédents) en 2008, dont 19,5 M € affectés aux ayants droit (ou à des sociétés intermédiaires ou à l'ADAMI), et 8 M € affectés aux dépenses d'action culturelle et sociale (tous secteurs confondus).

### Prestations sociales

Principaux organismes paritaires des professions du spectacle :

- **Assurance formation des activités du spectacle (AFDAS)** – [www.afdas.com](http://www.afdas.com)
- **Caisse des congés-spectacles** – [www.conges-spectacles.org](http://www.conges-spectacles.org)
- **Fonds national des activités sociales des entreprises artistiques et culturelles (FNAS)** – [www.fnas.info](http://www.fnas.info)
- Groupe de protection sociale **Audiens** – [www.audiens.org](http://www.audiens.org)

### Ressources

**(Information, documentation, conseil)**

- 4 structures membres d'une « Conférence permanente des centres nationaux de ressources », subventionnés majoritairement (ou totalement) par l'État :
  - **Centre national de la danse (CND)** : *Répertoire des compagnies chorégraphiques françaises*, 2010, Pantin – [www.cnd.fr](http://www.cnd.fr)
  - **Centre national du théâtre (CNT)** : *Guide annuaire du spectacle vivant*, Paris, 2009, nouvelle édition 2011 en septembre 2010 – [www.cnt.asso.fr](http://www.cnt.asso.fr)
  - **HorsLesMurs** (association nationale pour soutien aux arts de la rue et de la piste) : *Le Goliath 2008-2010, L'annuaire des professionnels de la création hors les murs*, Paris, 2008, nouvelle édition 2011 en préparation – [www.horslesmurs.fr](http://www.horslesmurs.fr)
  - **Information et ressources pour les musiques actuelles (Irma)** : *L'Officiel de la musique 2010, Guide annuaire des musiques actuelles*, Paris, 2010 – [www.irma.asso.fr](http://www.irma.asso.fr)
- Médiathèque de la **Cité de la musique** à Paris – [www.citedelamusique.fr](http://www.citedelamusique.fr)

- Réunion des opéras de France (ROF) – [www.rof.fr](http://www.rof.fr)
- Association française des orchestres (AFO) – [www.france-orchestres.com](http://www.france-orchestres.com)
- De nombreuses bibliothèques ou médiathèques spécialisées, parmi lesquelles le **Département des Arts du spectacle (DAS)** (avec une antenne à la **Maison Jean Vilar** d'Avignon) et le **Département de la Musique (DM)** de la **Bibliothèque nationale de France (BNF)** – [www.bnf.fr](http://www.bnf.fr)
- Une cinquantaine de centres de ressources locaux, régionaux ou spécialisés par disciplines, parmi lesquels :
  - Association nationale des théâtres de marionnettes et des arts associés (THEMAA) – [www.themaa.com](http://www.themaa.com)
  - Centre national du mime – [www.mime.org](http://www.mime.org)
  - Mondoral, Portail du conte et des arts de la parole – [www.mondoral.org](http://www.mondoral.org)
  - Une structure de conseil pour la mutualisation des emplois dans le secteur culturel : Association Opale – [www.culture-proximate.org](http://www.culture-proximate.org)
  - Des éditeurs et des magazines spécialisés, notamment :
    - *La Scène* et *La Lettre du spectacle*, Millénaire Presse, Nantes – [www.professionnelsduspectacle.com](http://www.professionnelsduspectacle.com)
    - *L'Officiel des spectacles*, Paris – [www.offi.fr](http://www.offi.fr)
    - *La Terrasse*, Paris – [www.journal-laterrasse.com](http://www.journal-laterrasse.com)

### Sources statistiques

- Chantal Lacroix, *Chiffres clés 2010, Statistiques de la culture*, ministère de la Culture et de la Communication (MCC), La Documentation française, 2010.
- Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, Enquête 2008, La Découverte/MCC, 2009 – [www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr](http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr)
- Marie Gouyon et Frédérique Patureau, « Tendances de l'emploi dans le spectacle », *Culture-chiffres*, DEPS, MCC, janvier 2010.
- Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), « Éléments pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle », *Développement culturel*, n° 145, DEPS, MCC, 2004 – [www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html](http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html)
- Bureau de l'observation du spectacle vivant, « Les principaux réseaux et programmes financés par le ministère de la culture », *Repères DMDTS*, n° 3, MCC, février 2008; « Les publics du spectacle vivant », *Repères DMDTS*, n° 4, MCC, février 2008.
- *Emploi et spectacle*, Rapport de la commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle vivant (CNPS), 2008-2009, MCC – [www.culture.gouv.fr/deps](http://www.culture.gouv.fr/deps)
- *Enquête Emploi*, INSEE, 2009.
- Commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits, *Septième rapport annuel*, avril 2010 – [www.ccomptes.fr/fr/CPCSPRD/Accueil.html](http://www.ccomptes.fr/fr/CPCSPRD/Accueil.html)
- Action régionale pour la création artistique et la diffusion en Île-de-France (ARCADI) – [www.arcadi.fr](http://www.arcadi.fr)

Emmanuel Wallon, tableaux parus dans "Politiques et pratiques de la culture"  
(sous la dir. de P. Poirrier, La Documentation française, Paris, 2010), p. 128-135.